

**CAMBODGE**

**Libération de Cheam Channy, prisonnier d'opinion**

*Index AI : ASA 23/005/2006*  
*ÉFAI*

Lundi 6 février 2006

**FLASH**

Cheam Channy, parlementaire de l'opposition, prisonnier d'opinion, a été libéré ce lundi 6 février 2006 de la prison militaire de Phnom Penh à la faveur d'une grâce accordée hier 5 février par le roi Norodom Sihamoni.

*« Nous saluons la remise en liberté de Cheam Channy, emprisonné uniquement pour avoir exprimé de façon pacifique ses opinions politiques, a déclaré Brittis Edman, chercheur pour l'Asie du Sud-Est auprès d'Amnesty International. Nous espérons que cette libération marque la fin du recours aux procès à caractère politique pour faire taire toute critique politique. »*

Cheam Channy avait été emprisonné le 3 février 2005 et déclaré coupable en août 2005 de création d'une force armée illégale et de fraude à l'issue d'un procès ne respectant pratiquement aucune des normes internationales d'équité. Le procès s'était déroulé devant un tribunal militaire n'ayant pas compétence pour juger des civils comme Cheam Channy. Celui-ci avait été condamné à sept années d'emprisonnement. Selon les informations en possession d'Amnesty International, aucun élément de preuve n'était venu corroborer les charges pesant contre lui et l'organisation faisait campagne en faveur de sa remise en liberté immédiate et sans condition.

Le dirigeant de l'opposition Sam Rainsy a également été gracié par décret royal. Il avait été jugé et condamné par contumace à dix-huit mois d'emprisonnement en décembre 2005 pour diffamation envers des dirigeants du gouvernement. Il devrait rentrer d'exil prochainement, peut-être même dès cette semaine.

Les avocats du gouvernement ont déclaré publiquement que les poursuites au pénal contre un certain nombre de militants qui avaient critiqué le Premier ministre cambodgien Hun Sen à propos d'un accord controversé concernant la frontière avec le Viêt-Nam allaient être abandonnées.

**Complément d'information**

La situation des droits humains au Cambodge s'est dégradée depuis la formation de l'actuel gouvernement de coalition en 2004. Des hommes politiques d'opposition et des militants des droits humains ont été pris pour cible lors d'une vague de répression dirigée contre l'opposition politique. Le droit à la liberté d'expression s'est trouvé sérieusement menacé lorsque plusieurs dirigeants connus de la société civile ont été arrêtés et déclarés coupables d'actes de diffamation passibles d'une sanction pénale et d'autres infractions, pour avoir directement ou indirectement critiqué la politique du gouvernement. Amnesty International était également gravement préoccupée par le fait que des tribunaux aient été utilisés pour faire taire des critiques pacifiques, fragilisant davantage encore l'intégrité et l'indépendance d'une justice cambodgienne encore faible. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**